
MATINALE DDA

A 5 mois de l'échéance, quels sont les chantiers organisationnels, juridiques et financiers ?

06/06/2018 - PARIS

Pourquoi participer à cet événement

- Un débat prometteur avec les représentants de la FFA, la FNMF, la CSCA et l'AGEA
- Des problématiques concrètes abordées par les leaders du secteur : rémunération des intermédiaires, devoir de conseil et recommandation personnalisée, formation des collaborateurs...
- Plus de 80 participants et 11 intervenants référents attendus

Accueil des participants

ALLOCATION D'OUVERTURE LA PAROLE DU REGULATEUR / Quels enjeux pour cette nouvelle directive ?

- Devoir de conseil, prévention des conflits d'intérêt,... En quoi la directive représente-t-elle une amélioration pour l'assuré ?
- La France est-elle prête ?
- Après l'application en octobre 2018, quel contrôle de cette nouvelle législation ?

TABLE RONDE Application de la DDA : quels sont les derniers obstacles ?

- Formation des distributeurs : qu'en est-il de la différence de traitement des différents acteurs du marché ?
- Devoir de conseil & recommandation personnalisée : quelle interprétation faire de cette notion ?
- L'Insurance Product Information Document : quel intérêt pour l'assuré ?

INTERVIEW CROISEE / Comment accompagner ses réseaux dans les travaux liés à la mise en conformité ?

- Développements informatiques liés au remaniement du parcours client, formalisation de la documentation,... comment aider ses réseaux dans ces chantiers organisationnels et financiers sans compromettre leur indépendance ?
- Pilotage des réseaux : quelle stratégie adopter pour remplir les obligations de surveillance du concepteur

USE CASE / Obligation de formation et de développement professionnel : quels enjeux ?

- Quelle stratégie mettre en place pour s'assurer une cohérence entre les nouvelles exigences de la DDA vis-à-vis des collaborateurs et les formations proposées ?
- L'obligation de formation : une opportunité de revalorisation des savoir-faire des collaborateurs en interne comme en externe ?

Pause

DECRYPTAGE / Vers une harmonisation des politiques de rémunération sur l'ensemble du réseau de distribution ?

- Comment trouver le bon équilibre entre la prévention des conflits d'intérêts et l'animation commerciale de son réseau de distribution ?
 - Vers un renforcement des critères qualitatifs des politiques de rémunération ?
 - Obligation de transparence : comment revaloriser les intermédiaires grâce à sa politique de rémunération
-

DDA versus personnalisation du parcours et du produit, le mariage des contraires ?

- Formalisation du conseil et IPID : comment faciliter l'exécution et le suivi de ces nouveaux process sans allonger le temps de la vente ?
- Comment rendre la personnalisation du produit compatible avec la DDA
- La gouvernance du produit et ses nouvelles exigences administratives : un frein à l'innovation et au lancement des nouveaux produits ?

FIN DE LA MANIFESTATION

Avec la présence exceptionnelle de

- CORRE Lionel, Sous-directeur des assurances, DIRECTION GENERALE DU TRESOR
-

Qui participe à cet événement

- Présidents, Directions générales, Directions juridiques, Directions commerciales, Directions marketing, Directions conformité et contrôle interne, Directions stratégies multicanale, Directions du développement, DSI, Directions lignes de métiers
-

Tarifs

- Tarif Assureurs : 590,00 €HT
- Tarif non Assureur : 790,00 €HT